



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CCAS
2, rue Saint Martin
35 530 Servon sur Vilaine
Tél. 02 99 04 24 48
Courriel
population@ville-servonsurvilaine.fr

NOMBRE D'ADMINISTRATEURS	
En exercice	15
Présents	15
Absents représentés	0
Absents excusés	0
Absents	0

L'an deux mil-vingt-six, le dix-huit mai à dix-huit heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Servon-sur-Vilaine se sont réunis à la Mairie, lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Melaine MORIN, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux administrateurs le douze mai deux-mil-vingt-six.

Présents : Melaine MORIN, Maire et Président du CCAS, Sophie RANDUINEAU-PIROT, Adjointe aux Solidarités, à l'action sociale et la petite enfance, Dominique MARCHAND, Adjoint au Développement du Territoire, à la vie économique et à l'agriculture, Lara BAKHOS, Adjointe à l'enfance, à la jeunesse, à l'éducation, à la famille et aux RH, Claire LE GAL, Conseillère Municipale Déléguée à la prévention santé et à la petite enfance, Frédéric FLAGEUL, Conseiller Municipal, Anne-Laure NAVATTE, Conseillère Municipale, Audrey HOUSSIN, Conseillère Municipale, Christine MASSOT, Membre nommée, représentante ADMR, Christine MARCHAND, Membre nommée, représentante MSA, Bernadette LANDAIS, Membre nommée, représentante Secours Catholique-Caritas France, Véronique LARDEUX, Membre nommée, représentante Action Kiethon, Joëlle LE MANAC'H, Membre nommée, représentante Club du Temps Libre, Véronique CHESNEAU, Membre nommée, personne qualifiée, Anne-Marie COLLIN, Membre nommée, personne qualifiée

Absent représenté : --

Absent excusé : --

Assistant également à la séance : Mme Audrey VIEL, Responsable CCAS.

Vote	Pour	Contre	Abstention	Non Participé
	15	0	0	0

2026.15 – DELIBERATION RECTIFICATIVE : SIEL BLEU 2025-2026

Le Conseil d'Administration du CCAS prend connaissance de l'existence d'un cycle d'ateliers équilibre en partenariat avec l'association Siel Bleu, spécialisée dans l'activité physique adaptée pour les personnes âgées et celles en situation de handicap. Ces ateliers ont pour objectif de prévenir la perte d'autonomie et d'améliorer la mobilité des participants

Dans le cadre des interventions 2025-2026 de l'association Siel BLEU, le devis signé par le CCAS et validé par la délibération 2025-16 du 5 novembre 2025 est de 915 € (900 € de coût des ateliers et 15 € d'adhésion à l'association). La participation financière des bénéficiaires s'élève à 840 € (40 € de participation de chaque personne). En effet, deux participants se sont désistés au cours du cycle. Ainsi,



Envoyé en préfecture le 25/06/2026

Reçu en préfecture le 25/06/2026

Publié le

ID : 035-263503682-20260518-D15_DELIB_26_15-DE

il est proposé que le CCAS reverse 915 € à l'association Siel Bleu pour l'organisation de ces ateliers de la saison 2025-2026, sachant que le CCAS enregistre 840 € de droits d'inscription à ce sujet.

A l'unanimité des votants, le Conseil d'Administration décide que :

- De l'enregistrement et l'acquittement des 840 € de droits d'inscription (40.00 €/participant) ;
- De la prise en charge par le CCAS de la facture correspondant au coût global de ces ateliers et de l'adhésion, soit 915 €.

Délibération adoptée :

Ont voté pour : 15

Ont voté contre : 0

Abstentions : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour expédition conforme,
Le Président, Melaine MORIN

Acte rendu exécutoire

Après envoi en Préfecture

Le : 27/06/26.....

Et publication ou notification

Du : 10/07/26.....

Fait et délibéré le 18/05//2026, les jour, mois et an ci-dessus

Le Maire, Président du CCAS